

elle-même, car les matières nécessaires à l'industrie viennent en grande partie de l'étranger.

M. Bouché combat le projet. Il croit que dans une question de ce genre il faut partir de ce principe: la vie à bon marché, et que malheureusement les intermédiaires grevant d'un poids trop lourd la consommation.

Il n'est pas contestable non plus que l'industrie absorbe peu à peu l'agriculture. Les faibles sont les faibles.

M. Bouché réplique que l'agriculture qui est la première industrie de la France est aussi la plus intéressée que toutes les autres au développement du commerce.

Le ministre explique l'organisation de l'office, qui sera divisé en trois parties ou plutôt en trois comités: le comité européen; celui des nations en rapports directs avec l'Europe comme les États-Unis, le Transvaal, et enfin le comité colonial.

Il termine en demandant au Sénat de voter le projet, qui présente de réels avantages à tous les points de vue.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité de 233 voix.

La séance est levée à 5 h. 25.

### UN PARRICIDE

St-Marc lin, 1er mars.

Dimanche, dans la soirée, à Saint-Jest de Claix, arondissement de Saint-Marcelin (Hérault), un jeune homme de vingt ans, nommé Adolphe Agnès, menacé par son père, ivrogne, qui lui demandait sans cesse de l'argent, d'un coup de trident dans le ventre, a frappé de sa main gauche son père à la nuque, et l'a tué sur le coup.

Adolphe Agnès est constitué prisonnier.

### TRIBUNAUX

#### COUR D'ASSISES DU NORD

Présidence de M. VIBERT, conseiller.

Audience du 1er Mars.

Ministère public: M. SCHULLER, substitut du procureur. — Accusé: Charles Percé, 40 ans, né à Estaires, manoeuvre de maçon.

Les débats ont lieu à huis clos.

Percé est condamné à six ans de réclusion.

Défenseur: M. Godin.

Le crime. — Inconnu volontaire et prémédité. — Un accident se déclarait à Lille, le 24 octobre dernier, vers 7 heures du soir, dans un magasin de confection, occupé par les époux de Lecheur et situé au n° 81 de la rue de Jolimont. Interrogé le jour même de l'incident, la femme a prétendu que, se trouvant dans la salle à manger, elle avait entendu frapper à la porte du magasin. C'était le mari qui venait de passer de la première pièce dans la seconde, avait buté contre une marche et était tombé. Dans sa chute, elle avait laissé échapper une lampe à pétrole qu'elle tenait à la main et qui, en se brisant, avait communiqué le feu à l'appartement.

Mais un voisin, qui se trouvait à sa fenêtre située en face du magasin de Lecheur, avait aperçu quelques instants avant l'incendie, par l'impasse de la porte d'entrée, dans le coin gauche dudit magasin et près du sol, une flamme d'abord légère qui avait rapidement grandi et s'éleva en quelques secondes. L'appartement tout entier; cette flamme se propagea rapidement par d'autres lampes allumées à la main.

Cette déclaration jointe à la constatation du commissaire de police et à celle du magasinier, la marche, cause de la chute de la femme de Lecheur, autorisent tous les soupçons contre celui-ci, qui, pressé de questions, se décida à faire l'aveu de son crime.

Elle avait allumé l'incendie dans les intentions de son mari; là ne s'arrêtait pas son rôle; elle avait placé sous des matières inflammables, et il avait placé la maison, revêtu de ses meilleurs habits, après avoir donné à sa femme toutes les indications nécessaires pour la consommation du crime.

De Lecheur a fait l'aveu de sa culpabilité. Sa situation commerciale était loin d'être prospère; l'argent allait manquer; les réclamations des fournisseurs se faisaient plus pressantes et de Lecheur voyait arriver le moment où toutes ses marchandises lui seraient refusées. C'est alors que, criblé de dettes, harcelé par ses créanciers, et fort de la double assurance qu'il avait contractée pour une somme bien supérieure à la valeur réelle de son mobilier, il résolut d'incendier la maison. Il mit son projet à exécution sans se soucier de ses nombreux co-locataires qui, à raison de l'habileté des dispositions prises pour la perpétration du crime, auraient pu périr dans les flammes.

Ce n'est, en effet, que grâce à la promptitude des secours que l'incendie a pu être heureusement circonscrit, le rez-de-chaussée a été complètement détruit, l'escalier fort endommagé et un lit brisé se second étage; les dégâts peuvent être évalués à six mille francs environ. Deux secondes rapidement et défilés s'étaient déjà déclarés dans le magasin occupé par de Lecheur, mais il paraît établi que ces sinistres étaient purement accidentels. Les accusés n'ont pas précédents judiciaires.

La nommée Suzanne Serres, femme de

Lecheur, âgée de 56 ans, née à Hulet (Hollande), est donc accusée d'avoir mis volontairement le feu à une maison habitée appartenant à M. Vermech, et le mari, Pierre de Lecheur, 43 ans, né à Hulet, peintre à Lille, est accusé d'être resté complice de ce crime.

De Lecheur est condamné à 6 ans de réclusion. — La femme Serres est acquittée.

Défenseurs: Mes Bavière et Hattis.

De l'Affaire. — Coups et Messures graves à un agent des douanes. — Dans la nuit du 19 au 20 juin 1897, vers minuit et un quart, les préposés des douanes Daniel et Hamillier se trouvaient en observation sur le plateau de la Barrière, commune de Feignies, à trois kilomètres de la frontière, lorsque vint arriver quatre fraudeurs portant chacun deux bidons de tabac. Les contrebandiers ayant pris la fuite en abandonnant leur charge, à la vue des douaniers, ceux-ci se mirent à leur poursuite. Daniel parvint à en arrêter un qui, se mettant en état de rébellion, lui porta des coups de poing dans la figure, le mordit au cou et à l'insulte de la main droite.

Il parvint à s'échapper en abandonnant son chapeau sur le terrain de la lutte. Daniel lui tira un coup de revolver et pensa l'avoir atteint; il l'avait entendu pousser un cri et l'avait vu tomber, puis se relever pour reprendre la fuite. Les douaniers Daniel et Hamillier, avec les autres agents de la douane, ont poursuivi les fraudeurs pendant plusieurs heures et ont pu saisir et saisir trois mois, ce préposé a été dans l'impossibilité de reprendre son service.

Daniel a donné le signalement de son agresseur, qu'il ne connaissait pas avant l'incident, mais qui il a déclaré pouvoir reconnaître s'il est mis en sa présence. Le signalement se rapportait à un sieur Alfred Treilly, 27 ans, né à Hautmont, ouvrier d'usine à Neuf Mairial (arrondissement d'Avoyes), bien connu pour se livrer à la contrebande. Confronté avec Treilly, Daniel a affirmé le reconnaître.

L'accusé présentait à la région inguinale une blessure pouvant provenir d'un coup de revolver; de plus, il a été constaté que Treilly possédait un chapeau semblable à celui qui était resté sur le lieu de la lutte.

Enfin une femme Lepointe est venue déclarer que, trois jours après l'agression, elle avait surpris une conversation tenue par Treilly qui disait avoir perdu son chapeau, et regrettait de n'avoir pas tué Daniel.

Treilly a persisté à se déclarer innocent. Il a été condamné le 12 décembre 1897, par arrêt de la Cour de Douai, à trois mois de prison et à une amende pour le fait de contrebande; à l'exception de l'est pro d'uite la rébellion dont est accusé.

Alfred Treilly est acquitté.

Défenseur: Me Pleurier.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 1er mars.

Présidence de M. MARTIN.

Le tribunal a statué dans des affaires suivantes:

Juliet Julliette, 6 mois pour vol. — Mathon Jules et Mathon Achille, inculpés de rébellion, outrages et ivresse, sont condamnés: le premier à 15 jours de prison, le second à 6 jours.

Les condamnations suivantes ont été prononcées pour mendicité: Beclis François, 3 jours; Liagre Julien, 24 heures.

### L'ACTION SOCIALISTE

#### DANS LA RÉGION

##### A Lys-lez-Lannoy

Le Parti ouvrier avait organisé le 10 mars, à 7 h. 1/2, une réunion publique qui a eu lieu à l'estaminet Labitte, près la barrière du chemin de fer.

Cent-cinquante personnes environ étaient présentes quand le citoyen DUBUS a ouvert la séance. Il a été nommé président et les citoyens LIENARD et X... lui ont été adjoints comme assesseurs.

Le citoyen MOREAU, candidat du Parti ouvrier, a pris le premier la parole. Dans un discours très intéressant, il a montré les progrès du parti socialiste qui, aux élections prochaines, aura ses candidats dans toutes les circonscriptions du Nord.

L'orateur montre la situation périlleuse dans laquelle se trouve ce moment la République.

Toutes les réactions, dit-il, se sont liguées et nous trouvons une coalition plus terrible encore que celle du 16 mai.

Ceux qui ont combattu autrefois la République se sont aujourd'hui couverts d'un masque; ils se déclarent ralliés au gouvernement républicain, mais qu'on ne s'y trompe pas, ces gens-là, s'ils venaient à obtenir la majorité à la Chambre auraient bientôt fait de se débarrasser de Méline et des Barthou qui, aujourd'hui, font si complaisamment leur jeu, et ils finirait bien par étrangler la République.

Mais les élections approchent et bientôt nous arracherons les masques de ces hypocrites (Applaud).

Dans une éloquentة péroraison, le citoyen Moreau parvient à convaincre et à expliquer les grandes bases. Il flagelle ceux qui appellent les membres du Parti ouvrier des Sans-Patrie et oppose à l'Internationale des financiers et des curés, l'Internationale des travailleurs.

### Chronique Électorale

#### ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

##### du 6 mars

###### Canton de Valenciennes Nord

### CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

## THIÉTARD

Rédacteur au « Franco-Parleur »

#### Réunion publique à Bruai

À 7 h. du soir, une réunion analogue à celle d'Anzin a eu lieu dimanche à Bruai. Après l'exposé du programme du citoyen THIÉTARD, un contradicteur se présente, respectant le programme dont il veut d'abord discuter, mais déclarant qu'il ne repré sentait pas l'idée du parti socialiste.

Le contradicteur expose que les socialistes sont communistes, révolutionnaires et partisans d'un chambardement général. C'est sans doute un monsieur bien éclairé sur les doctrines socialistes. A l'appui de sa thèse il cite le manifeste de Sylvain Maréchal, manifeste du « Groupe des Égaux », écrit à la fin du XVIIIe siècle et publié dans le « Franco-Parleur ».

Il fait le malin de ce qu'un Monsieur qui prétendait trouver la clé des idées du parti ouvrier valenciennois! Pense-t-il que les électeurs ne savent pas à l'intérieur de la révolution des grands esprits et des intelligibles travailleurs qui se sont soulevés pour mettre à jour, avec netteté et précision, nos diverses revendications sociales! Et n'est-ce pas ou de la naïveté ou de la mauvaise foi que d'extraire quelques phrases de ce siècle pour les mettre dans la bouche des citoyens du XVIIIe siècle?

Passons.

Le citoyen DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il parait à un moment où il montre ensuite aux protestataires qui le croient qu'ils ne pourront jamais rien faire de leur côté, que le régime politique que le parti ouvrier se propose de réaliser est le régime qui a été voté sans leur consentement et sous la férule du patron situation que au régime capitaliste que nous sommes.

Les citoyens DAZET, qui les petits patrons ne jouissent pas librement du fruit de leur travail, puis on les croise dimplots et il expose que les socialistes sont leurs véritables ennemis puisqu'ils cherchent à leur imposer que les très gros revenus.

La séance a terminé sur un incident concernant d'ailleurs le régime capitaliste: « Si mon patron me... à la porte d'un ouvrier, le colt Sever me donnerait du travail! »

Le citoyen DAZET fait remarquer que ce n'est pas le régime qui a été voté sans leur consentement, mais le régime qui a été voté sans leur consentement, de sa liberté politique, par son patron privilégié du régime capitaliste.

La candidature Thiétard est encore très accueillie.

#### A Tourcoing

Samedi 6 mars, à 8 heures du soir, salle Désiré Bernard, rue de Gond (pont de Neuville), réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme à Tourcoing, avec les concours assurés des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'Égalité, et G. DEVERAIGNE, candidat du Parti ouvrier.

#### A Douai

Samedi 6 mars à 8 h. du soir, réunion publique et contradictoire, à la Maison du Peuple, avec les concours assurés d'un membre du Comité Fédéral, et des citoyens FRANCISQUE, membre du Parti ouvrier, MOÛCHE, candidat de la 1re circonscription et FRANÇOIS, candidat de la 2e circonscription.

#### A Bachy

Dimanche 6 mars, salle F. Helle, à 5 heures du soir, grande réunion publique et contradictoire, avec les concours assurés des citoyens H. SAMSON, candidat de la 1re circonscription, et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

#### A Loos

Dimanche 6 mars, à 6 h. du soir, estaminet Choquet, réu nion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen VERQUIERE, conseiller municipal à Haubourdin, avec les concours des citoyens H. GHEQUERE, conseiller général et G. DEVERAIGNE, conseiller général.

#### A Saint-André

Dimanche 6 mars, à 6 heures du soir, estaminet de l'Union, chez Fourcault, rue de Lille, réunion publique et contradictoire avec les concours des citoyens L. DUPIED, conseiller général, et RENARD, délégué du Comité fédéral.

#### A Fiers-Breucq

Dimanche 6 mars, à 4 heures précises du soir, sal e de la veuve Fourreau, chemin de Wa-quehal, grande réunion publique et contradictoire sous la présidence du citoyen DESBARBIEUX, maire de Croix, avec les concours assurés des citoyens CHARLES, conseiller général et L. MARLE, rédacteur à l'Égalité.

#### A Tourcoing

Dimanche 6 mars, à 7 heures du soir, estaminet Martin, rue de la Folie, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme, avec les concours des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'Égalité et G. DEVERAIGNE, cand dat du Parti ouvrier.

#### A Lemme

Dimanche 13 mars, à 6 heures du soir, à l'estaminet du Cour Joyeux (Mont-à-Camp), grande réunion publique et contradictoire avec les concours assurés des citoyens DELORY, maire de Lille; GHEQUERE Henri, conseiller général et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

### PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Commission électorale des trois circonscriptions de Lille

AVIS. — Les membres du Parti sont informés qu'ils peuvent rapporter leurs listes de souscription « Elections législatives de 1898 », à la Maison du Peuple, le jeudi, à partir de 9 heures du soir.

### Chronique Électorale

#### ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

##### du 6 mars

###### Canton de Valenciennes Nord

### CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

## THIÉTARD

Rédacteur au « Franco-Parleur »

#### Réunion publique à Bruai

À 7 h. du soir, une réunion analogue à celle d'Anzin a eu lieu dimanche à Bruai. Après l'exposé du programme du citoyen THIÉTARD, un contradicteur se présente, respectant le programme dont il veut d'abord discuter, mais déclarant qu'il ne repré sentait pas l'idée du parti socialiste.

Le contradicteur expose que les socialistes sont communistes, révolutionnaires et partisans d'un chambardement général. C'est sans doute un monsieur bien éclairé sur les doctrines socialistes. A l'appui de sa thèse il cite le manifeste de Sylvain Maréchal, manifeste du « Groupe des Égaux », écrit à la fin du XVIIIe siècle et publié dans le « Franco-Parleur ».

Il fait le malin de ce qu'un Monsieur qui prétendait trouver la clé des idées du parti ouvrier valenciennois! Pense-t-il que les électeurs ne savent pas à l'intérieur de la révolution des grands esprits et des intelligibles travailleurs qui se sont soulevés pour mettre à jour, avec netteté et précision, nos diverses revendications sociales! Et n'est-ce pas ou de la naïveté ou de la mauvaise foi que d'extraire quelques phrases de ce siècle pour les mettre dans la bouche des citoyens du XVIIIe siècle?

Passons.

Le citoyen DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il parait à un moment où il montre ensuite aux protestataires qui le croient qu'ils ne pourront jamais rien faire de leur côté, que le régime politique que le parti ouvrier se propose de réaliser est le régime qui a été voté sans leur consentement et sous la férule du patron situation que au régime capitaliste que nous sommes.

Les citoyens DAZET, qui les petits patrons ne jouissent pas librement du fruit de leur travail, puis on les croise dimplots et il expose que les socialistes sont leurs véritables ennemis puisqu'ils cherchent à leur imposer que les très gros revenus.

La séance a terminé sur un incident concernant d'ailleurs le régime capitaliste: « Si mon patron me... à la porte d'un ouvrier, le colt Sever me donnerait du travail! »

Le citoyen DAZET fait remarquer que ce n'est pas le régime qui a été voté sans leur consentement, mais le régime qui a été voté sans leur consentement, de sa liberté politique, par son patron privilégié du régime capitaliste.

La candidature Thiétard est encore très accueillie.

#### A Tourcoing

Samedi 6 mars, à 8 heures du soir, salle Désiré Bernard, rue de Gond (pont de Neuville), réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme à Tourcoing, avec les concours assurés des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'Égalité, et G. DEVERAIGNE, candidat du Parti ouvrier.

#### A Douai

Samedi 6 mars à 8 h. du soir, réunion publique et contradictoire, à la Maison du Peuple, avec les concours assurés d'un membre du Comité Fédéral, et des citoyens FRANCISQUE, membre du Parti ouvrier, MOÛCHE, candidat de la 1re circonscription et FRANÇOIS, candidat de la 2e circonscription.

#### A Bachy

Dimanche 6 mars, salle F. Helle, à 5 heures du soir, grande réunion publique et contradictoire, avec les concours assurés des citoyens H. SAMSON, candidat de la 1re circonscription, et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

#### A Loos

Dimanche 6 mars, à 6 h. du soir, estaminet Choquet, réu nion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen VERQUIERE, conseiller municipal à Haubourdin, avec les concours des citoyens H. GHEQUERE, conseiller général et G. DEVERAIGNE, conseiller général.

#### A Saint-André

Dimanche 6 mars, à 6 heures du soir, estaminet de l'Union, chez Fourcault, rue de Lille, réunion publique et contradictoire avec les concours des citoyens L. DUPIED, conseiller général, et RENARD, délégué du Comité fédéral.

#### A Fiers-Breucq

Dimanche 6 mars, à 4 heures précises du soir, sal e de la veuve Fourreau, chemin de Wa-quehal, grande réunion publique et contradictoire sous la présidence du citoyen DESBARBIEUX, maire de Croix, avec les concours assurés des citoyens CHARLES, conseiller général et L. MARLE, rédacteur à l'Égalité.

#### A Tourcoing

Dimanche 6 mars, à 7 heures du soir, estaminet Martin, rue de la Folie, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme, avec les concours des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'Égalité et G. DEVERAIGNE, cand dat du Parti ouvrier.

#### A Lemme

Dimanche 13 mars, à 6 heures du soir, à l'estaminet du Cour Joyeux (Mont-à-Camp), grande réunion publique et contradictoire avec les concours assurés des citoyens DELORY, maire de Lille; GHEQUERE Henri, conseiller général et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

### PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Commission électorale des trois circonscriptions de Lille

AVIS. — Les membres du Parti sont informés qu'ils peuvent rapporter leurs listes de souscription « Elections législatives de 1898 », à la Maison du Peuple, le jeudi, à partir de 9 heures du soir.

### Chronique Électorale

#### ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

##### du 6 mars

###### Canton de Valenciennes Nord

### CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

## THIÉTARD

Rédacteur au « Franco-Parleur »

#### Réunion publique à Bruai

À 7 h. du soir, une réunion analogue à celle d'Anzin a eu lieu dimanche à Bruai. Après l'exposé du programme du citoyen THIÉTARD, un contradicteur se présente, respectant le programme dont il veut d'abord discuter, mais déclarant qu'il ne repré sentait pas l'idée du parti socialiste.

Le contradicteur expose que les socialistes sont communistes, révolutionnaires et partisans d'un chambardement général. C'est sans doute un monsieur bien éclairé sur les doctrines socialistes. A l'appui de sa thèse il cite le manifeste de Sylvain Maréchal, manifeste du « Groupe des Égaux », écrit à la fin du XVIIIe siècle et publié dans le « Franco-Parleur ».

Il fait le malin de ce qu'un Monsieur qui prétendait trouver la clé des idées du parti ouvrier valenciennois! Pense-t-il que les électeurs ne savent pas à l'intérieur de la révolution des grands esprits et des intelligibles travailleurs qui se sont soulevés pour mettre à jour, avec netteté et précision, nos diverses revendications sociales! Et n'est-ce pas ou de la naïveté ou de la mauvaise foi que d'extraire quelques phrases de ce siècle pour les mettre dans la bouche des citoyens du XVIIIe siècle?

Passons.

Le citoyen DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il parait à un moment où il montre ensuite aux protestataires qui le croient qu'ils ne pourront jamais rien faire de leur côté, que le régime politique que le parti ouvrier se propose de réaliser est le régime qui a été voté sans leur consentement et sous la férule du patron situation que au régime capitaliste que nous sommes.

Les citoyens DAZET, qui les petits patrons ne jouissent pas librement du fruit de leur travail, puis on les croise dimplots et il expose que les socialistes sont leurs véritables ennemis puisqu'ils cherchent à leur imposer que les très gros revenus.

La séance a terminé sur un incident concernant d'ailleurs le régime capitaliste: « Si mon patron me... à la porte d'un ouvrier, le colt Sever me donnerait du travail! »

Le citoyen DAZET fait remarquer que ce n'est pas le régime qui a été voté sans leur consentement, mais le régime qui a été voté sans leur consentement, de sa liberté politique, par son patron privilégié du régime capitaliste.

La candidature Thiétard est encore très accueillie.

#### A Tourcoing

Samedi 6 mars, à 8 heures du soir, salle Désiré Bernard, rue de Gond (pont de Neuville), réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme à Tourcoing, avec les concours assurés des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'Égalité, et G. DEVERAIGNE, candidat du Parti ouvrier.

#### A Douai

Samedi 6 mars à 8 h. du soir, réunion publique et contradictoire, à la Maison du Peuple, avec les concours assurés d'un membre du Comité Fédéral, et des citoyens FRANCISQUE, membre du Parti ouvrier, MOÛCHE, candidat de la 1re circonscription et FRANÇOIS, candidat de la 2e circonscription.

#### A Bachy

Dimanche 6 mars, salle F. Helle, à 5 heures du soir, grande réunion publique et contradictoire, avec les concours assurés des citoyens H. SAMSON, candidat de la 1re circonscription, et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

#### A Loos

Dimanche 6 mars, à 6 h. du soir, estaminet Choquet, réu nion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen VERQUIERE, conseiller municipal à Haubourdin, avec les concours des citoyens H. GHEQUERE, conseiller général et G. DEVERAIGNE, conseiller général.

#### A Saint-André

Dimanche 6 mars, à 6 heures du soir, estaminet de l'Union, chez Fourcault, rue de Lille, réunion publique et contradictoire avec les concours des citoyens L. DUPIED, conseiller général, et RENARD, délégué du Comité fédéral.

#### A Fiers-Breucq

Dimanche 6 mars, à 4 heures précises du soir, sal e de la veuve Fourreau, chemin de Wa-quehal, grande réunion publique et contradictoire sous la présidence du citoyen DESBARBIEUX, maire de Croix, avec les concours assurés des citoyens CHARLES, conseiller général et L. MARLE, rédacteur à l'Égalité.

#### A Tourcoing

Dimanche 6 mars, à 7 heures du soir, estaminet Martin, rue de la Folie, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme, avec les concours des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'Égalité et G. DEVERAIGNE, cand dat du Parti ouvrier.

#### A Lemme

Dimanche 13 mars, à 6 heures du soir, à l'estaminet du Cour Joyeux (Mont-à-Camp), grande réunion publique et contradictoire avec les concours assurés des citoyens DELORY, maire de Lille; GHEQUERE Henri, conseiller général et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

### PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Commission électorale des trois circonscriptions de Lille

AVIS. — Les membres du Parti sont informés qu'ils peuvent rapporter leurs listes de souscription « Elections législatives de 1898 », à la Maison du Peuple, le jeudi, à partir de 9 heures du soir.

### LA FILLE DU SUPPLIÉ

ROMAN TRAGIQUE (1870-1871)

PAR

Albert GOULLÉ

DEUXIÈME PARTIE

#### LA VEUVE DU GUILLOTINÉ

L'office de Josépha fut salué par une vague d'ovation, mêlée de quolibets.

— Ah! la voilà, la demoiselle!

— Toujours aussi gentille.

— Elle revient d'embrasser son amoureux.

Des diverses parties de la salle jaillirent de ces plaisanteries bienveillantes, gouailluses, plus ou moins grivoises, qui sont la monnaie courante des conversations de cabaret.

Certes, il y en eut de plus osées, de plus hardies, de plus impertinentes

que le baron de Plouhardec s'était permises.

Cela appuyait parfaitement à propos l'opinion de Mme Nina.

Josépha en fit, à part soi, la remarque. Mais elle se dit en même temps qu'elle ne se sentait pas le moins du monde insultée, tandis qu'elle l'avait été cruellement par les discours du baron.

Elle s'empressa de servir, répondant gaillardement aux plus audacieux.

Il y avait vraiment presque autant de monde que si l'on était au dimanche. Dans le nombre beaucoup d'inconnus et aussi des clients qu'on ne voyait qu'à intervalles éloignés.

Comment se trouvaient-ils réunis justement ce même jour?

Elle se souvint que sa mère lui avait dit que le kiosque aussi était occupé. Elle y alla.

C'était une petite rotonde vitrée. Il y avait là huit hommes à faces sérieuses causant sans vacarme.

Quand elle poussa la porte, la conversation s'arrêta.

Elle reconnut le père Bescher. Il la tutoyait, l'ayant vu naître.

— Petite, dit-il, apporte-nous un litre de vin et des verres, et puis, après, tu nous laisseras tranquilles.

Il ajouta, s'adressant à ses compagnons: — On peut compter sur sa discrétion, autant et plus que sur celle de la mère.

Elle sortit. Ils se remirent à délibérer. Elle rentra, apportant le vin; on se tut de nouveau.

— Si, lui dit Bescher, M. Collet et M. Bérn viennent, tu les enverras ici.

— Enx seulement, personne autre?

— Non... Pourtant si... Connais-tu M. Laugard?

— Il est dans l'estaminet.

— Il est venu seul?

— Oui.

— Ce Laugard, remets-lui quelqu'un, est étonnant. Toujours informé des premiers.

— Eh bien! reprit le relieur, dis-lui que nous sommes ici... et puis, ajouta-t-il familièrement, qu'on ne revole ton gentil musée que quand on t'appellera.

En revenant dans la grande salle, elle vit Collet et Bérn qui arrivaient. Elle leur montra du doigt le jardin.

— Ils comprennent, car ils traversèrent sans s'arrêter.

— Puis elle s'approcha de M. Laugard, petit homme à figure finaude, qui, masqué derrière deux consommateurs un peu corpulents, regardait successivement et avec attention chaque personne.

— M. Bescher vous demande, dit-elle.

— Ayant à présent un instant de répit, Josépha se fit la réflexion que Bérn avait passé bien vite.

— Il n'avait pas fait un pas pour se rapprocher d'elle; il l'avait très peu regardé.

— Tout à l'heure quand ils auraient, dans le kiosque, fini leur conférence, Bérn s'arrêterait certainement.

Elle désirait et elle craignait cette entrevue.

— Que dirait-il? Que dirait-elle? Ne s'emporterait-il pas de désagréable façon, au sujet du baron de Plouhardec? Devait-elle lui confier ses inquiétudes? Si elle ne lui confiait pas, ne l'accuserait-il pas de dissimulation?

Mais, quelque chose d'extraordinaire se passait dans le cabaret.

Cette rencontre de républicains n'était pas fortuite.

C'était un rendez-vous.

La patronne avait-elle été avertie? Était-elle consentante?

Josépha ne pouvait supposer que la remarque qu'elle faisait, sa mère, qui avait fréquenté les affiliés des sociétés secrètes du temps de Louis-Philippe, ne l'eût pas faite avant elle.

Et cette même femme, qui ne refusait pas sa maison à des conspirateurs, qui ne regardait pas devant le risque d'une dénonciation de police, dont la moindre conséquence serait la fermeture de l'établissement sur lequel elle vivait; cette même femme capable d'abnégation héroïque, se sentait capable aussi de vendre sa fille!

Une telle contradiction de conduite n'était pas possible... Et pourtant... Mais non! Josépha calomniait les intentions de sa mère.

D'ailleurs, la délibération des conjurés fut brève.

— Un à un ils rentrèrent du jardin dans la grande salle et se dispersèrent, chacun emportant un groupe de deux ou trois qui évidemment attendaient un mot d'ordre.

Collet et Bérn réparèrent les derniers.

Mais, au lieu de s'arrêter, ils retraversèrent l'estaminet et partirent.

Josépha sentit dans sa poitrine un serrement.

Il était reparti sans la chercher des yeux, sans interrompre la conversation qu'il avait avec son ami Collet qui, déjà ce matin, l'avait quittée en se détournant d'elle avec mépris, la faisant responsable d'une phrase intempestive dite par sa mère.

Mais cette phrase même, n'était-elle pas généralement rattachée par le conciliable compromettant que Nina avait permis chez elle?

L'émotion de la jeune fille avait été si vive que sa mère la vit blêmir.

— Qu'as-tu donc mon enfant, demanda-t-elle. Tu te sens malade.

— Non! ce ne sera rien.

— J'ai vu! Tu as besoin de pleurer. Les larmes sont nécessaires pour que le cœur n'éclate pas sous la déception et l'affront.

— Il ne m'a pas regardé!

— Et tu t'en étonnes? Louis Bérn, mon enfant, ne t'aime pas. Les hommes de sa sorte sont trop dominés par leur vaste rêve et par des soucis de lutte. Une femme, pour eux, n'est pas une égale: leur amour est despotique et jaloux. Il peut être violent, il ne sait pas être tendre.

Elle n'écoutait pas.

— Elle dit seulement:

— Vous avez raison, maman, j'ai besoin de pleurer.

— Couché-toi, ma chérie. Les clients s'en vont. Je souffrirai seule.

2e partie du 3e examen. — MM. Paré, Thibaut, Demoulière, Hayghe, Vasseur, Longuez.

1re partie du 2e examen. — MM. Bigotte, Coorey, A. Pétrocvitch, Dupuis, Bottillier.

3e examen d'officiant: Miles Cels.

2e partie du 3e examen de pharmacie, M. Lançry.

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que TRÈS PROCHAINEMENT Notre Journal sera entièrement imprimé en CARACTÈRES NEUFS Cette transformation coïncidera avec la publication d'un nouveau feuilleton:

### Les Deux Gosses

Par Pierre DECOURCELLE.

### LA FÊTE DE LA MI-CARÈME